

7

5153

APRÈS TILSITT

Un épisode de la mission du Comte de Maistre à Saint-Pétersbourg.

L'année 1807 et le traité de Tilsitt avec la Russie marquent l'apogée du premier empire. Tous les historiens nous disent cela. Mais à peine l'ont ils dit, qu'ils se hâtent de nous avertir que toute cette splendeur est éphémère, qu'elle va bientôt s'effondrer dans le grand désastre de 1814. Dès Friedland la chute de l'Empire nous apparaît si inévitable et si prochaine qu'elle nous en voile les grandeurs. Pareille au spectre de Banco la vision de Leipzig et de Waterloo vient assombrir l'éclat des journées les plus fameuses ; et ce beau soleil d'Austerlitz, qui, aux yeux éblouis des contemporains, resplendit comme une aurore qui illumine le monde, nous semble le dernier éclat d'un astre qui va disparaître ; et il éveille en nos esprits attristés je ne sais quelle mélancolie vague et songeuse.

L'épopée napoléonienne nous émeut encore par sa grandeur, elle ne nous saisit plus ; c'est un roman dont nous connaissons le dénouement. Nous savons que le vaincu de Friedland entrera deux fois en triomphateur à Paris ; nous savons que la Prusse, écrasée à Iéna, se relèvera peu à peu, grandira dans l'ombre, et prendra de ses défaites une revanche dont, hélas ! nous saignons encore. Nous savons trop de choses, nous sommes trop vieux.

Et c'est pourquoi nous aimons à relire les mémoires des contemporains. Las de réfléchir sur l'enchaînement des événements, las de dissenter sur les causes, nous nous plaisons à nous trouver en face des choses elles-mêmes, et nous allons demander à ceux qui étaient jeunes alors les impressions que la froide histoire ne nous donne pas.

Ces réflexions me sont venues l'autre jour, pendant que je relisais la correspondance diplomatique du Comte Joseph de Maistre. La grandeur du premier Empire, dont je n'avais trouvé ailleurs que le squelette, m'apparaissait là vivante; et j'étais obligé de m'avouer que jamais jusqu'ici je n'en avais eu le sentiment exact. Le témoin d'ailleurs n'est pas suspect. Ministre d'une des victimes de Napoléon, de ce malheureux roi de Savoie et de Piémont, que les armées françaises chassaient devant elles de ville en ville depuis quinze années, familier de l'Empereur de Russie, mêlé à toutes les grandes affaires qui se traitent à Saint-Petersbourg, nul n'est plus ardent à désirer la chute de l'Empereur, nul n'est plus disposé à la croire prochaine, car l'homme croit facilement ce qu'il désire. Il est l'ennemi de la Révolution, et par circonstance, car elle l'a chassé de sa patrie, elle l'a séparé de son roi, de ses amis, de ses enfants, et par raisonnement, car tout son système politique est fondé, sur l'autorité et la Révolution est la ruine de l'autorité. Aussi une véritable émotion nous saisit-elle, un mélange d'admiration et d'orgueil, quand nous voyons le lutteur se décourager et déposer les armes, en se demandant, anxieux, si tout n'est pas fini, si ses espérances, les espérances de toute sa vie, ne se sont pas envolées à jamais avec la fumée des canons de Friedland. Nous nous disons que si celui-là a désarmé il ne doit plus rester personne debout en Europe.

Et en effet le découragement est alors universel. On se courbe sous l'inévitable. Toutes les combinaisons ont manqué, les plans les mieux calculés ont échoué, les coalitions les plus fortes n'ont abouti qu'à rendre la défaite plus terrible, et la victoire de l'ennemi plus éclatante. Une immense lassitude saisit l'Europe. Elle

abandonne la lutte, elle ne songe plus qu'à vivre en paix avec ces Français, que nul ne peut vaincre.

Si quelques hommes conservent encore une lueur d'espoir, c'est un espoir tout intellectuel, plutôt pensé que senti, et qui ne les préserve même pas du découragement, la chute de Napoléon est depuis si longtemps le fond de tous leurs calculs, de toutes leurs pensées, qu'ils ne peuvent se résoudre à renoncer à cette chimère. Et ils essayent par de vains raisonnements de se persuader que la défaite n'est pas définitive, qu'elles ne sont pas perdues à jamais les espérances, dont ils vivent depuis si longtemps. Mais ils en ajournent la réalisation à un avenir très lointain, dont nul ne peut encore fixer la date, même par à peu près. « Plusieurs
« raisons me font présumer que la puissance inouïe que nous
« avons vue se former sera passagère, écrit J. de Maistre à son roi, après Austerlitz, « mais ce qui ne dure que trente ou quarante
« ans s'appelle encore passager dans l'histoire. » (1) Qu'il y a de désespoir dans cette façon d'espérer ! Aussi pour le présent ne songent-ils guère qu'à s'accommoder aux circonstances et à se faire un abri pendant l'orage. Et les soumissions arrivent de tous côtés à l'heureux vainqueur.

La France joue alors un rôle unique en Europe. Sauf l'Angleterre, qui ne désarmera jamais, tout est soumis à son influence. De Berlin jusqu'à Vienne, et de la Bavière à la Pologne, l'Allemagne n'est presque qu'une province française, que ses rois administrent encore, mais pour l'Empereur, et sous son contrôle. Avec la Russie il n'y a encore qu'une alliance, mais c'est une alliance imposé par un vainqueur à un vaincu. Notre ambassadeur à Saint-Petersbourg parle en maître ; tout lui obéit. Il éloigne les diplomates qui ont eu le malheur de lui déplaire, d'un signe il fait disparaître les croix de Saint-Louis de la poitrine des émigrés, d'un mot il chasse de la cour le comte de Blacas, l'ami dévoué et le représentant de Louis XVIII. Et Maistre se demande un instant si la haine bien connue de Napoléon pour la maison de Savoie ne va

(1) Lettre du 31 janvier 1806. Œuvres complètes de J. de Maistre. Lyon 1884-86. Tome X, p. 42.

pas le faire exiler lui aussi, malgré les traités d'alliance et les serments jurés, malgré la pitié, l'intérêt, l'honneur, malgré tout.

..

C'est alors que la pensée lui vient d'essayer de faire la paix avec Napoléon. Puisque personne ne peut le vaincre, puisque tous les alliés en qui le roi de Sardaigne avait placé ses espérances ont traité l'un après l'autre, pourquoi ce prince ne traiterait-il pas à son tour? Maintenant que Napoléon n'a plus d'ennemi à redouter, peut-être se montrera-t-il généreux, peut-être le roi détrôné obtiendra-t-il quelque soulagement à son malheur. Si seulement il pouvait vivre tranquille dans cette île sauvage de Sardaigne, qui est à présent son dernier asile! Mais il tremble à Cagliari malgré la protection des vaisseaux anglais, chargés de le défendre.

Cette pensée est si naturelle qu'elle vient en même temps au roi de Sardaigne, et à son ministre à Saint-Pétersbourg. Les négociations engagées par la cour de Sardaigne n'aboutirent pas. Elle dûrent être à peine ébauchées; le cabinet de Turin était déjà avant la révolution, le plus lent, le plus timide des cabinets de l'ancien régime; le malheur n'avait fait qu'augmenter cette extrême prudence. Que pouvaient en face d'un tel adversaire, et dans une situation si désespérée des gens toujours soupçonneux, toujours hantés de la peur de se compromettre? D'ailleurs, quelqu'eût été l'habileté des négociateurs, l'échec était fatal. Qu'avaient-ils à offrir au vainqueur de Friedland? Une reconnaissance de l'Empire Français, une renonciation formelle aux droits de S. M. Sarde sur la Savoie et le Piémont? Mais, en supposant que le roi Victor Emmanuel se fût décidé à cette mesure extrême, ce qui est infiniment improbable, que pesaient ces bagatelles après l'entrevue de Tilsitt, où Napoléon avait traité d'égal à égal avec l'Empereur de toutes les Russies? Les protestations du malheureux petit souverain dépouillé, si bien fondées qu'elles fussent en droit, n'intéressaient plus personne, chacun était trop occupé de soi-même, et de sa propre existence, pour écouter ces plaintes importunes. L'heure était passée; cette

renonciation, que le premier Consul eût peut-être payée d'un royaume ne valait plus un pouce de terrain à l'heure présente.

Le comte de Maistre connaissait trop bien la politique pour s'y méprendre. Il savait qu'une négociation proprement dite était impossible : on n'arrive pas pour négocier les mains vides. L'extrémité où il voyait son souverain réduit lui inspira un plan nouveau, hardi, romanesque. Il conçut le projet de demander à Napoléon une entrevue seul à seul, et d'essayer de fléchir cet implacable ennemi, qui tenait entre ses mains le sort de la maison de Savoie.

Aussitôt son plan formé, il cherche les moyens de le mettre à exécution, tant il sent que la nécessité est pressante et qu'il n'y a pas une heure à perdre. Autant du reste le projet est hardi, j'ai envie de dire chimérique, autant l'exécution va en être calculée et prudente. Les difficultés sont nombreuses. Il faut d'abord ménager les puissances alliées du roi de Sardaigne, celles qui ont défendu sa cause jusqu'ici, bien inutilement, il est vrai. Le comte de Maistre sait que tout prétexte est bon pour se débarrasser d'un ami gênant, et que le roi de Sardaigne est devenu depuis Tilsitt une gêne pour ses alliés de la veille. On a dû le sacrifier, son nom n'a même pas été prononcé dans le traité, et la présence de son ministre à la cour de Russie, si réservé que soit le comte de Maistre, est comme un reproche vivant. Il est à craindre que le Tzar ne prenne occasion de cette démarche pour abandonner son protégé. Puisque vous voulez faire vos affaires vous-même, je ne m'en mêle plus, va-t-il peut-être dire. Aussi le premier soin du diplomate est-il de communiquer son projet au gouvernement russe, et de demander au Tzar un agrément qui remplacera, dit-il, le consentement du roi de Sardaigne, que l'éloignement ne permet pas d'obtenir. C'est chez un chambellan de l'Empereur, M. de Laval, qu'a lieu la première rencontre du ministre de Sardaigne avec l'ambassadeur français, qui est alors le général Savary ; c'est au ministre des affaires étrangères du gouvernement russe que Maistre adresse le premier mémoire relatif à l'entrevue, mémoire daté du 25 septembre 1807, et qui est destiné, en réalité, à être

mis sous les yeux de Napoléon. Enfin, par une habileté heureuse, il sollicite la protection de l'Empereur Alexandre auprès de son nouvel allié.

Pour des raisons analogues le projet est communiqué à l'ambassadeur d'Angleterre, qui y donne aussi son approbation.

Alors seulement, et le terrain ainsi préparé, Maistre s'avance. Un second mémoire, répétant à peu de chose près le premier, est remis au général Savary, qui se charge de l'envoyer à l'Empereur.

Ces deux mémoires, rédigés avec un soin extrême, précisent la demande du comte de Maistre, ils énumèrent les conditions de l'entrevue, c'est presque un protocole de traité.

Tout d'abord Maistre établit nettement la qualité en laquelle il agit. Ce n'est pas le ministre qui vient solliciter une entrevue ; cette démarche excéderait ses pouvoirs, et le roi ignore absolument sa demande. Aussi renonce-t-il à l'immunité diplomatique. « Arrivé en France, dit-il, je n'ai plus de titre ; le droit public « cesse de me protéger. Je ne suis qu'un particulier comme un « autre sous la main du gouvernement. »

Enfin, il assure, de la façon la plus solennelle, « [qu'il ne lui « arrivera jamais de dire ni de redire à aucun homme, sans excep- « tion, rien de ce qu'il désirerait dire à S. M. l'Empereur des « Français, pas plus que ce qu'elle pourrait avoir la bonté de lui « répondre sur certains points. » (1).

En échange de ces promesses il demande une entrevue seul à seul avec Napoléon.

Le Comte de Maistre ne nous a dit nulle part d'une façon précise ce qu'il voulait demander à l'Empereur dans cet entretien, qu'il sollicitait. Mais il n'est pas impossible de le deviner. Dans le même mémoire officiel que je citais tout à l'heure, et qui est adressé au général Savary, le ministre du roi de Sardaigne fait les trois déclarations suivantes :

(1) Mémoire du 20 octobre 1807. CE. X. 491 et 492.

« 1° Si l'Empereur Napoléon a la bonté de m'entendre, j'aurai l'honneur, sans doute, de lui parler de la maison de Savoie.

« 2° Je ne prononcerai pas le mot *restitution*.

« 3° Je ne ferai aucune demande qui ne serait pas provoquée. »

Ainsi il ne parlera pas de restitution. C'eût été la plus insigne des folies. La Savoie et le Piémont faisaient partie intégrante de la France, et sans doute définitivement, on le croyait du moins alors. Mais si l'idée de restitution est écartée, il n'en est pas de même de celle de compensation. Il est probable que le Comte de Maistre espérait obtenir pour son souverain une compensation, en échange de son royaume conquis et réuni à la France.

Il y avait longtemps, du reste, que le ministre du roi de Savoie s'efforçait de préparer son maître à cette idée d'un trône nouveau. L'Europe était alors en ébullition; les combinaisons les plus diverses s'étaient présentées à cet esprit toujours actif. Il avait regardé du côté de l'Orient, où l'Empire Turc commençait déjà à agoniser; dans certaines de ses lettres il parle d'un royaume à fonder dans la Grèce, arrachée au joug de l'infidèle; dans une autre il exhorte le roi à se souvenir des vieux titres de ses ancêtres, et à se rappeler que ses monnaies portent encore en exergue son titre de roi de Chypre et de Jérusalem. Il savait que les yeux de Napoléon étaient, eux aussi, attirés vers cet Orient mystérieux et immense. Quoi de plus simple pour le diplomate que de combiner ces deux idées, et d'en faire jaillir le projet d'un royaume nouveau, taillé dans les débris de l'Empire Turc, et offert par l'Empereur à son ancien ennemi, le roi de Savoie?

Mais sur quels moyens comptait-il pour réussir, quels arguments devaient déterminer à un acte en apparence si étrange ce maître de la volonté duquel tout dépendait. Sur ce qu'il voulait dire à Napoléon, Maistre a toujours gardé le silence le plus absolu. Nous savons seulement qu'il avait un plan tout tracé: « Je sais vais quelles cordes je devais toucher, écrira-t-il plus tard, à propos de ce projet d'entretien, du ton d'un homme sur de son fait, « et il ne s'agissait pour moi que d'arriver. » (1) Dans une

(1) Lettre de Mai 1808, OE. XI 103.

autre lettre datée du 8 Juillet 1807, il raconte qu'à son passage à Naples, en 1802, il eut un entretien avec Alquier, qui, « après
« avoir entendu très attentivement ce qu'il lui dit sur les affaires
« en général, et sur celles de S. M. (le roi de Savoie) en particu-
« lier, lui dit avec beaucoup de vivacité : Monsieur le Comte
« qu'allez vous faire à Pétersbourg ? Allez-vous en à Paris, dire
« vos raisons au Premier Consul, qui ne les a jamais entendues. »
Et il ajoute : « C'est peut-être une illusion mais il me semble que
« si je pouvais aborder une fois ce grand renverseur d'empires, je
« lui dirais certaines choses dont il se souviendrait. » (1)

Cette idée, jetée dans l'esprit du Comte de Maistre par Alquier, y germa rapidement. Elle le porta à s'offrir pour négociateur à l'Empereur Alexandre, avant l'entrevue de Tilsitt ; enfin nous venons de voir comment elle aboutit, en Septembre 1807, à cette curieuse demande d'entrevue à Napoléon.

Mais quelles étaient les choses que le grand conquérant *n'avait jamais entendues*, ces choses *dont il se souviendrait*, quand on les lui aurait dites ? Je le répète, sur ce point nous sommes réduits aux conjectures. Avant d'exposer celle qui nous paraît la plus plausible, il faut essayer d'abord de préciser la situation respective de ces deux intelligences qui vont s'aborder ; comment Joseph de Maistre comprenait-il le rôle de Napoléon dans le monde ? On s'en rend parfois très mal compte. Le système politique de l'auteur du livre *Du Pape* est peu connu, et il a été dénaturé par ses partisans peut-être autant que par ses ennemis.

Aux yeux de J. de Maistre, Bonaparte est sans doute un usurpateur, et Louis XVIII, avec lequel le ministre du roi de Savoie est en correspondance, pour lequel il rédige ou corrige des proclamations, est le vrai roi de France, le souverain légitime. Mais il faut faire attention cependant que sa légitimité n'est que provisoire, je dirais presque hypothétique. Il est impossible de l'apprécier d'une façon absolue à l'heure présente ; l'avenir seul dira si ses revendications étaient justes, s'il était un roi détrôné, com-

me Charles II, ou seulement un vain prétendant, comme son malheureux frère Jacques II. C'est qu'en effet la légitimité, dans le système de J. de Maistre, n'est pas une chose absolue ; le trône n'est pas une propriété, il est une fonction, et il arrive que cette fonction passe d'une famille à une autre. L'histoire nous montre de nombreux exemples de familles royales dégradées. La souveraineté passe à une race nouvelle, qui est alors, elle, la race légitime. Un décret de Dieu avait marqué la famille royale et l'avait élevée au trône, un second décret, châtiment d'une prévarication de la race, la fait retomber dans son néant. Ce décret s'affirme, non par des oracles, mais par les événements de l'histoire. Il y a donc forcément une période douteuse, pendant laquelle nul ne peut choisir entre ces deux familles, qui ont toutes deux la prétention d'être légitimes.

Or, en 1807 on est précisément dans une de ces périodes d'incertitude. Sans doute les considérations les plus sérieuses inclinent la balance en faveur des Bourbons, mais ce ne sont que des considérations, et le doute est possible. Déjà, après le couronnement de Bonaparte, Maistre se sent hésiter ; un doute le hante, qu'il essaye en vain de chasser, et nous le voyons, dans une lettre à son gouvernement, se demander, « si la maison de Bourbon « n'est pas usée et condamnée par un de ces jugements de la Providence, dont il est impossible de se rendre raison ; et, dans ce « cas, ajoute-t-il hardiment, il est bon qu'une race nouvelle commence une succession légitime, celle-ci ou celle-là qu'importe « à l'univers. » (1)

Il est impossible qu'au moment où il songeait à aborder Napoléon cette alternative ne se soit pas présentée à son esprit. L'hypothèse de la légimité de Napoléon dût prendre alors à ses yeux une force nouvelle. Elle dût être un des mobiles qui le poussèrent le plus vivement à cette démarche. En tout cas elle nous indique la façon dont il entend aborder l'Empereur des Français ; la supposition de la légitimité de la nouvelle race est le terrain sur

(1) Lettre de Juillet 1804. OE. IX 190.

lequel ces deux esprits, si éloignés à tant d'égards, vont se rencontrer ; elle sera le postulat nécessaire de leur entretien.

Le champ de bataille ainsi délimité, essayons maintenant de faire un pas de plus, et de deviner par où Maistre attaquera. Ce sera certainement par le point faible du conquérant, par le besoin qu'il ressent de se transformer, lui, le général de la Révolution, en souverain, et en souverain légitime. Et justement sur ce point le Comte de Maistre est merveilleusement armé. La souveraineté est depuis longtemps l'objet de ses méditations. Elle lui apparaît comme une des plus grandes choses de ce monde ; elle n'est pas une institution des hommes, elle vient de Dieu, comme tout ce qui est grand. Elle est le ciment qui réunit en un seul bloc les volontés isolées, et qui des individus fait un état ; elle est l'âme des peuples, et la race souveraine, en qui se personnifie et se perpétue, cette âme participe à sa nature sacrée et inviolable. L'inviolabilité du souverain c'est un des axiômes politiques de Joseph de Maistre.

Il est donc de la première importance que cette idée si essentielle ne puisse même pas être mise en doute. C'est aux souverains à veiller sur ce trésor dont ils sont les dépositaires. Leur devoir les y oblige, leur intérêt bien entendu le leur commande, car tout ce qui tend à rabaisser l'idée de souveraineté dans le monde les abaisse eux aussi irrémédiablement. Exposer ces idées qui lui semblent aussi claires que la lumière, à l'Empereur Napoléon, lui montrer que le sacre de Notre-Dame, s'il n'a pas été une comédie, l'a marqué d'un signe sacré, l'a rendu solidaire de tous les souverains de l'Europe, et l'a obligé à respecter dans les autres autant qu'en lui le caractère si essentiel de la souveraineté, tel était certainement, dans ses traits généraux, le plan du Comte de Maistre.

Il y aurait ajouté, sans doute, un tableau saisissant, comme il en savait tracer, des progrès de l'esprit révolutionnaire en Europe, de cette conspiration contre le principe même de l'autorité qui embrasse tous les pays, gagne tous les esprits, et qui demande, pour être combattue, l'union de tous les dépositaires de l'autorité.

Il s'ensuivait que rien ne pouvait être plus funeste aux vrais intérêts de l'Empereur que cette haine révolutionnaire qu'il avait vouée à la maison de Savoie, une des plus anciennes et des plus respectables parmi les races souveraines. Chercher à rétablir cette maison, autant que les circonstances le permettaient, c'était pour le nouveau Souverain un acte d'habile politique et de haute prévoyance. La générosité, l'intérêt, tout se réunissait pour le lui conseiller.

..

Il est permis de croire qu'avec toute sa pénétration d'esprit et tout son génie, Joseph de Maistre s'illusionnait en espérant convaincre Napoléon et l'amener à répudier tout son passé. C'est la faiblesse des hommes qui ont beaucoup spéculé sur la politique de croire que tout se règle par les principes, alors qu'en réalité les plus habiles sont menés par les circonstances, par les mille petits intérêts de chaque jour, que le philosophe méprise, mais qui, dans la balance de l'homme d'Etat, ont souvent plus de poids que les principes. Malgré son titre d'Empereur, malgré le sacre de Notre-Dame, Napoléon était toujours le général de la Révolution ; la Révolution continuait sous son règne, il n'avait fait que l'organiser. Il ne lui était pas plus possible de dépouiller son personnage et d'entrer dans le rôle d'un souverain légitime, tel que le concevait J. de Maistre, qu'il n'est possible à un fleuve de remonter à sa source. La tentative du Comte de Maistre était condamnée à un échec presque fatal.

Elle ne put pas même être faite. L'entrevue sollicitée n'eût pas lieu ; l'Empereur ne répondit pas à la demande du Comte de Maistre. Peut-être se défia-t-il de l'auteur des *Considérations sur la France*, dont à Milan, il avait tenu l'ouvrage entre ses mains, et l'embrassa-t-il dans son mépris général pour les *idéologues* ; peut-être les mémoires du Comte de Maistre partagèrent-ils la disgrâce du général Savary, qui les avait présentés et appuyés, et qui, rappelé bientôt à Paris, fut remplacé à l'ambassade de Saint-Petersbourg par Caulaincourt ; peut-être, au milieu des grandes

affaires qui l'occupaient, Napoléon oublia-t-il tout simplement la demande du ministre du roi de Sardaigne. On ne peut s'empêcher de regretter ce silence. On aimerait à penser que le héros de la Révolution et l'auteur des *Considérations* sur la France se sont rencontrés un jour, et ont discuté seul à seul les grandes questions qui agitaient alors le monde.

Les contemporains, ceux du moins qui connurent cette tentative romanesque, y trouvèrent un sujet d'étonnement profond. Les premières paroles du Comte de Maistre au général Savary furent accueillies, le ministre du roi de Savoie nous le dit lui-même, par une « *détonation*, » dont on ne peut se faire une idée (1). Quant à la Cour de Sardaigne, sa surprise passa les bornes. En apprenant cette démarche, si contraire, il faut bien l'avouer, à tous les précédents diplomatiques, le roi Victor-Emmanuel et ses prudents conseillers perdirent littéralement la tête. Maistre reçut une admonition sévère, à laquelle il répondit par une lettre indignée, qui est une des plus jolies d'un recueil où tout est joli. Il faut voir de quel ton le ministre, fort de son honnêteté et de la droiture de ses intentions, accueille les soupçons de la Cour. « Vous « me dites que ma lettre est un monument de la plus grande sur-
« prise, » écrit-il au ministre du Roi, « voilà le mot, M. le Che-
« valier : le cabinet est surpris, tout est perdu. En vain le monde
« croule, Dieu nous garde d'une idée imprévue ! » (2)

Pour nous qui jugeons à distance et froidement nous comprenons aisément la surprise des ministres italiens, encore qu'ils paraissent l'avoir exprimée un peu crûment. Mais nous comprenons en même temps, et nous admirons la hardiesse du Comte de Maistre. Sa tentative nous apparaît comme le coup d'un joueur qui voit la partie perdue, et qui risque tout sur une dernière carte, pour tout regagner. Ce coup nous plaît par sa hardiesse, mais il nous plaît aussi parce que nous y voyons un hommage involontaire, mais d'autant moins suspect à l'homme en qui se personnifiaient alors la puissance et la grandeur française. PAUL DUBOST.

(1) Lettre du 26 Octobre 1807. CE. X 493.

(2) Lettre de Mai 1808. CE. XI 104.